

Les écrits d'aide à la décision en assistance éducative

FICHE DE PRESENTATION DE LA FORMATION

«De toutes les manières l'écriture s'avère incapable de «dire l'expérience vécue» elle va la transformer, la détourner, la masquer, la lisser, l'embellir, la dénaturer, la trahir... et la question des réalités se trouve posée. Quelle(s) réalité(s) vais-je construire par mon écriture ?»(Signeyrole, 1999, p.5).

La « culture de l'oralité » a longtemps guidé les pratiques éducatives. A partir des années 2000, les volontés de professionnalisation et de rationalisation des pratiques professionnelles confèrent à l'écriture un véritable statut. Il existe aujourd'hui une « injonction » d'écriture, une demande d'écriture « normée ». Les occasions d'écrire sont nombreuses, les exigences de qualité de plus en plus grandes.

Les écrits d'aide à la décision en assistance éducative sont porteurs d'enjeux :

- Pour les familles : L'écrit va dire les compétences et les difficultés parentales « à un instant donné ». Ces informations vont orienter la nature de l'intervention éducative ou le classement de la procédure engagée.
- Pour les professionnels : Entre représentations et interprétations d'une situation, l'écrit ne doit rien affirmer mais tout démontrer pour soutenir, aider, légitimer une décision. Si les signataires restent responsables de leurs énonciations, ils ignorent l'usage qui peut être fait a posteriori. Dit autrement, les auteurs sont responsables d'un message qui ne leur appartient pas.

Idf propose une formation qui alterne théorie et pratique, mais également méthodologie. Il est également proposé une réflexion sur l'intelligence artificielle : jusqu'où l'IA peut-elle soutenir le qualitatif d'un écrit professionnel ? à l'extrême, peut-elle se substituer aux auteurs ?

Public : professionnels de l'action sociale, médicosociale et de l'éducation spécialisée.

Pré-requis : Avoir une fonction en lien avec l'accompagnement éducatif dans le cadre de la prévention et protection de l'enfance

Objectifs de la formation :

- Situer et contextualiser l'écriture professionnelle
- Comprendre l'écriture professionnelle et interroger ses enjeux.
- Savoir employer l'écriture comme outil au service de l'observation et de la communication.
- Réaliser des écrits adaptés en utilisant des procédures ou des référentiels existants
- Savoir transcrire une évaluation

- Savoir élaborer une analyse
- Engager une réflexion sur la place de l'IA dans l'écriture professionnelle : les possibles, les limites, les enjeux déontologiques.

Contenu de la formation :

Situer l'écriture professionnelle

- Évolution législative et place de l'écriture
- Place et fonction de l'écriture : formaliser, rendre visible, rendre compte et rendre des comptes
- La professionnalisation de l'écriture : enjeux

Écrire : comprendre le geste professionnel

- Schéma issu de la psychologie cognitive : le processus d'écriture
- Place et fonction de la subjectivité
- Les savoirs et connaissances mobilisés par l'écrivain (la pérимаîtrise, les pratiques langagières)

L'évaluation

- Concept d'évaluation
- Méthodologie de l'évaluation
- Technique de transcription d'une évaluation

Distinction entre la partie « observation » et « analyse »

- Usage de l'IA pour la rédaction de la partie « observation »
- Limite de l'IA en ce qui concerne la problématisation d'une situation

L'analyse

- Définir l'analyse en assistance éducative
- Élaborer une analyse
- Technique de transcription d'une analyse

L'engagement de l'écrivain :

- La posture
- Éthique et déontologie

L'écriture en acte : élaboration d'outils

- Ce qui facilite et altère l'écriture
- La carte heuristique afin de soutenir la démarche d'écriture
- Outils venus d'ailleurs

Méthodes utilisées : Cette formation mobilisera plusieurs supports et méthodes :

- Apports théoriques issus des sciences humaines (psychologie, sociologie, psychosociologie)
- Ateliers d'écriture
- Proposition d'outils d'aide à l'écriture
- Co-construction d'un référentiel d'écriture évaluative

Modalités d'évaluation :

- **En ce qui concerne la satisfaction et la montée en compétence des stagiaires :**
 - Questionnaire sur les connaissances des professionnels au démarrage de la formation et à son terme afin d'évaluer la montée en compétence (évaluation quantitative et qualitative de la professionnalité)
 - Tour de table au démarrage (attentes, besoins en lien avec le thème et le contenu de la formation) et au terme de la formation (satisfaction des besoins énoncés sur le jour 1)
 - Bilan individuel de satisfaction portant sur l'animation pédagogique, les supports de formation
 - Au terme de la formation, un bilan global permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs généraux et opérationnels mentionnés en amont dans le programme de formation ajusté aux besoins et attentes du client.

- **Recueil des appréciations des institutions concernant la prestation et le partenariat avec idf:**

- Questionnaire bilan de satisfaction et appréciation générale sur l'organisme de formation

Durée : 3 jours (1 jour = 6 heures de face à face pédagogique hors pause)

Délai d'accès : 3 à 6 mois. Cette échéance peut être aménagée en fonction de la demande du client

Formation exclusivement en INTRA : Dates et devis, merci de contacter idf

Modalités et délais d'accès :

- Formation en INTRA, déroulé de la formation dans les locaux du client
- Devis : Merci de contacter idf
- Dates de formation à définir entre idf et le client

Accessibilité des personnes handicapées : Toutes nos formations sont accessibles aux salariés ayant une reconnaissance MDPH. Préalablement au démarrage de la formation, Idf aura identifié les besoins spécifiques de chacune des personnes concernées et pris toutes les dispositions nécessaires à leur participation active (accessibilité locaux et matériels, supports pédagogiques etc...)